



Le Collectif d'artistes Professionnels
des Musiques et Danses Traditionnelles



Assemblée Générale du CPMDT le 4 octobre 2011 à Fresnes

Etaient présents : Jean-François Vrod, Christophe Sacchetti, Margaux Liénard, Marc Anthony, Isabelle Bazin, Benjamin Macke et Stéphane Milleret.

L'association

Jean-François Vrod a lu son bilan moral (voir pièce jointe) qui fait le point sur la situation du secteur des musiques traditionnelles et retrace le travail effectué par le collectif depuis ses 7 années d'existence.

Isabelle Bazin a ensuite fait son rapport financier qui est positif mais le solde de notre compte est très bas, le collectif ne vivant que de ses adhésions, et Charles Germain étant toujours débiteur de la somme de 400€.

Comme le veut la coutume, ces deux bilans ont été votés.

Nous avons ensuite procédé à l'élection du bureau :

Jean-François Vrod : président
Marc Anthony : vice-président
Isabelle Bazin : trésorière
Stéphane Milleret : trésorier adjoint
Benjamin Macke : secrétaire
Margaux Liénard : secrétaire adjointe

Discussion avec le ministère autour de la formation professionnalisante

Jean-François Vrod a rencontré à deux reprises, en compagnie de Marc Anthony et de Stéphane Milleret des représentants du ministère de la culture, d'une part Jean-Pierre Estival (inspecteur aux musiques traditionnelles) et Marie-Madeleine Krynen et d'autre part Anne-Claire Rocton (inspectrice aux musiques actuelles).

Il a été évoqué avec eux la formation professionnalisante et notre inscription dans le champs des musiques actuelles.

Avant d'aller plus loin dans l'élaboration d'un cursus de formation professionnalisante pour le secteur des musiques traditionnelles, il est apparu qu'un état des lieux sur les musiciens professionnels de ce secteur était nécessaire. Nous avons proposé de participer à l'élaboration de cette étude. Celle-ci va avoir lieu non pas sur les musiques trad. mais sur l'ensemble des musiques actuelles. Nous attendons d'avoir les premiers éléments de cette étude pour appuyer un peu du côté des musiques trads.

Par ailleurs sont mis en place en France des DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien).

Un nouveau rendez-vous avec Jean-Pierre Estival sera pris courant novembre.

Problème de la bourse « Charles Germain – Jean Baron » ou « Comment profiter du système ...»

Charles Germain a monté en 2010 un dossier de bourse de compagnonage avec Jean Baron. Ce dossier a été accepté par le CPMDT et l'Adami.

Charles Germain suite à la tenue de l'opération et au paiement de son formateur Jean Baron, nous doit 400 euros conformément à la convention signée par lui même. Malgré de nombreuses relances, de notre part et de la part de l'Adami (par Jean-François Dutertre), auprès du boursier et de son formateur, aucune solution n'a aujourd'hui encore été trouvée. Nous réfléchissons à la suite des actions à mener pour recouvrer au plus vite cet argent.

Prochaines Assises du CPMDT

Margaux Liénard et Benjamin Macke s'occupent actuellement de l'organisation des prochaines Assises. Elles se tiendront du 30 janvier au 1^{er} février à Hazebrouck (59). Le contact sur place est Patrice Heuguebart.

Jean-François Vrod et Miqueu Montanaro ont œuvré pour organiser la venue de Jacques Attali pour une communication lors de ces Assises, c'est désormais chose acquise.

La réunion a permis de finaliser le programme :

30 janvier après-midi et soirée :

Deux expériences de fabrication d'un ciné-concert :

Christophe Sacchetti « les fictions de la mémoire ».

Benjamin Macke « présentation du Collectif Muzikaciné » et atelier pratique sur le thème du « parti-pris du ciné-concertiste ».

31 janvier matin : Conférence-rencontre avec Jacques Attali sur « les enjeux des cultures de l'oralité dans le monde de demain ».

Après-midi : Interventions de Dominique Bommel pour Bémol Productions et de Thibaut Alavoine pour Cric-Crac Compagnie (thèmes à définir).

Soirée : « Concert impromptu » avec les membres du collectif à la salle des Augustins.

Mercredi : intervention de Catherine Perrier sur la chanson traditionnelle (thème à définir) et atelier pratique.

Adhésion du CPMDT à la FAMDT

Après débat, au vu des changements en cours à la FAMDT, le CPMDT a décidé de proposer son adhésion (6 pour et 1 abstention).

Site internet

Benjamin Macke a présenté le nouveau site internet du CPMDT, réalisé par Amandine Doods, infographiste professionnelle.

Dispositif diffusion

Ce dispositif peine à démarrer ; cela est dû notamment à des défaillances de communication mais nous nous posons également la question de l'intérêt des professionnels pour ce dispositif.

Néanmoins nous avons reçu dernièrement le dossier du groupe An las, qui sera transmis à la Personne Ressource pour le Nord-Pas-de-Calais. Nous irons d'une part au bout du travail avec ce groupe et d'autre part nous relancerons très prochainement la communication à l'aide notamment du nouveau site.